

 **Organisme de formation****UFCV Bourgogne Franche-Comté**

6 B boulevard Diderot - Besançon

Tél. : 03 81 52 56 60

formationpro-bfc@ufcv.fr

N° déclaration d'activité : 11750896975

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

Siret : 775685621 01208

 **Lieu de la formation**

Locaux de l'UFCV :

6 B boulevard Diderot - 25000 Besançon

Tél. : 03 81 52 56 60

formationpro-bfc@ufcv.fr

▶ **Conditions d'accueil** : pour tout ce qui concerne les possibilités de restauration, d'hébergement, etc., nous consulter

 **Descriptif de la formation**

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) spécialité "animateur", mention "animation sociale"

Cours par correspondance : non ; Utilisation du multimédia : oui

Diplôme d'Etat : arrêté du 9 novembre 2016

Autorité de certification : Ministère des Sports et des jeux Olympiques et paralympiques sports.gouv.fr

Niveau visé : 4

Codes métiers : NSF 335 animation sportive, culturelle et de loisirs ; Formacode : 44067 ; ROME : G1202, G1203

Code Certif Info : 93227**N° fiche RNCP** : 28557**Code CPF** : 241669 **Calendrier de la formation (PARCOURS COMPLET)****Date** : du 18 novembre 2024 au 12 décembre 2025

Formation en alternance à temps plein en continu durant 49 semaines

▶ **Durée totale de la formation** : 1204 heures minimum. Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

- Enseignement théorique : 602 heures soit 35 heures par semaine
- Stage en milieu professionnel : 602 heures minimum sur des fonctions d'animateur.

▶ **Parcours partiel** : pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter.

 **Engagement qualité des formations**

▶ Certification **Qualiopi** n°2011_CN_00417 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)

▶ Référencement **DataDock**

▶ **Charte RGPD-Politique de confidentialité** consultable sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr/>

 **Pré-requis et exigences préalables à l'entrée en formation :**

- Avoir 18 ans (le premier jour de formation)
- Etre titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme : PSC1, AFPS, SST, PSE 1 ou 2, AFGSU, et
- Justifier d'une expérience d'animateur auprès de tout public d'une durée minimale de 200 heures **OU** être titulaire d'un diplôme ou brevet (Bafa, Bac pro services aux personnes, DEAES, DEAMP, CQP, etc.) et
- Satisfaire aux épreuves d'admission

 **& troubles dys'**

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre **réfèrent handicap** est disponible pour envisager l'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF).

 **Conditions d'admission**

Détenir les exigences décrites dans les prérequis et exigences Présentation orale devant un jury, d'un dossier comprenant : CV et motivations à entrer en formation BPJEPS animation sociale.

▶ **Date des entretiens** : 05 octobre ou 29 octobre 2024

▶ **Individualisation des parcours de formation** : en fonction des équivalences ou allègements/renforcements déterminés lors du module de positionnement

 **Coûts**

6 923 €

Tarif net, exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4°a du Code général des impôts

Les conditions générales de vente applicables au jour de la commande sont consultables sur le site <https://formation-professionnelle.ufcv.fr>

 **Objectifs et contenus de la formation****Objectifs :**

- Accompagner les publics dans des lieux de vie et des temps d'animation
- Mettre en relation les publics avec la richesse de leur environnement
- Favoriser la mise en projets avec différents partenaires
- Proposer et faire vivre des projets d'animation au service des publics accueillis sur le territoire défini
- Utiliser les techniques d'animation comme vecteur de lien social

Contenus :

- Connaissance des publics, et particulièrement les publics fragilisés (isolement des seniors, migrants, inclusion, ...)
- Environnement social de l'animation
- Méthodologie de projets
- Organisation et mise en place d'actions d'animation, technique d'animation : expression, activités scientifiques,...
- Technique de réunion et de communication (facilitation graphique, FALC, ...)
- Gestion d'une équipe (médiation, gestion de conflits)

 **Retrait des dossiers de candidature**

▶ **Retrait des dossiers** à partir de juillet 2024

▶ **Clôture des inscriptions** : 14 octobre 2024

formation-professionnelle.ufcv.fr

Moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

▶ Afin d'accompagner les stagiaires dans leurs apprentissages : l'équipe pédagogique utilise les techniques et pédagogies actives tels que : les travaux en groupes de pairs, les temps d'auto-formation, l'individualisation des parcours, etc. De manière générale les formateurs favorisent l'engagement, l'implication, la participation et la prise de responsabilités des stagiaires.

▶ L'action de formation dispose :

- de deux salles de formation équipées ;
- d'un fond documentaire composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
- d'un fond de matériel nécessaire, en quantité et qualité, cohérent avec les besoins de l'action ;
- d'une connexion Wi-Fi et un Cloud sécurisés.

▶ Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

▶ Au moins une visite en milieu professionnel et une rencontre avec les tuteurs sont programmées par l'UFCV.

Formation ouverte et à distance

Il est possible de mettre en place une partie des séquences de formation en distanciel à partir d'une plateforme administrée par l'UFCV (solution TreeLearning).

La participation des stagiaires à ces séquences sera évaluée via un compteur de connexion (nombre et durée) et grâce à des temps d'évaluation formative (en présentiel, remise de livrables, etc.).

Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

▶ Dès la phase de positionnement, un livret d'évaluation est remis à chaque stagiaire. Celui-ci est composé de multiples grilles d'évaluation dont les sources sont la Fiche Descriptive d'Activité et le référentiel de certification du diplôme visé. Cette phase initiale permet de diagnostiquer le parcours de formation nécessaire au stagiaire (allègements et/ou renforcements de formation) et ainsi de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. (DRAJES)

Au cours de la formation ce livret est utilisé à divers titres :

- avancée du plan de formation construit avec le tuteur et l'équipe de formation ;
- évaluations intermédiaires des compétences acquises en reprenant le référentiel de certification du diplôme visé.

▶ Au-delà des évaluations formatives menées au cours des séquences de formation, des évaluations individuelles et collectives sont mises en place à chaque phase de regroupement. La synthèse des évaluations individuelles est consignée par l'équipe de formateurs dans le livret de chaque stagiaire et la synthèse de satisfaction est à disposition.

Modalités d'obtention de la certification

L'obtention du diplôme se fait par la capitalisation des unités nécessaires sous forme de blocs de compétence à certifier et après validation du jury régional de la DRAJES qui dispose que :

- Les UC1-UC2 et UC3-UC4 s'obtiennent par la soutenance d'un dossier devant un jury.
- Les UC3 et UC4 s'obtiennent par une mise en situation pratique en milieu professionnel devant un jury.

Certification partielle : Le-s bloc-s de compétence certifié-s et validé-s par la DRAJES sont obtenus à vie par le candidat qui peut certifier le-s bloc-s manquant-s en se réinscrivant auprès d'un organisme de formation ou via la VAE.

Les candidats titulaires d'équivalences peuvent valider partiellement le diplôme : nous consulter.

Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

L'action de formation est encadrée par un formateur référent. Il dispose d'un niveau de formation supérieure (5 et 6) et de l'habilitation conférée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports à dispenser l'action de formation. De plus, d'autres formateurs ayant une forte expérience dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une pratique de la formation d'adultes avérée seront mobilisés.

Des intervenants extérieurs qualifiés et recrutés par l'UFCV seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

📅 Planning de la formation

	nov-24	déc-24	janv-25	Fev-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	Aout-25	sept-25	oct-25	nov-25	déc-25	
1	V	D	M	S	S	M	J	D	M	V	L	M	S	L	1
2	S	L	UC4	J	D	D	M	V	L	UC3	M	S	M	J	2
3	D	M	UC4	V	L	L	J	S	M	UC3	J	D	M	V	3
4	L	M	UC4	S	M	M	V	D	M	UC3	V	L	J	S	4
5	M	J	UC1	D	M	M	S	L	J	UC2	S	M	V	D	5
6	M	V	UC1	L	UC4	J	D	M	V	UC2	D	M	S	L	6
7	J	S	M	UC4	V	V	L	UC4	M	S	L	J	D	M	7
8	V	D	M	UC4	S	S	M	UC4	J	D	M	V	L	M	8
9	S	L	J	UC3	D	D	M	UC3	V	L	M	S	M	UC1	9
10	D	M	V	UC3	L	UC4	L	UC4	J	UC2	S	M	J	D	10
11	L	M	S	M	UC4	M	UC4	V	UC2	D	M	V	L	J	11
12	M	J	D	M	UC4	M	UC3	S	L	L	J	S	M	V	12
13	M	V	L	J	UC1	J	UC1	D	M	V	D	M	S	L	13
14	J	S	M	V	UC1	V	UC1	L	M	M	S	L	J	D	14
15	V	D	M	S	S	M	J	D	M	V	L	M	S	L	15
16	S	L	UC4	J	D	D	M	V	L	UC3	M	S	M	J	16
17	D	M	UC4	V	L	L	J	S	M	UC3	J	D	M	V	17
18	L	UC4	M	UC4	S	M	M	V	D	M	UC2	V	L	J	18
19	M	UC4	J	UC3	D	M	M	S	L	UC4	J	UC2	S	M	19
20	M	UC4	V	UC3	L	UC4	J	D	M	UC4	V	UC2	D	M	20
21	J	UC1	S	M	UC4	V	V	L	M	UC3	S	L	J	D	21
22	V	UC1	D	M	UC4	S	S	M	J	UC2	D	M	V	L	22
23	S	L	J	UC3	D	D	M	V	UC2	L	M	S	M	UC1	23
24	D	M	V	UC3	L	L	UC4	J	S	M	J	D	M	UC1	24
25	L	M	S	M	M	UC4	V	D	M	V	L	J	UC2	S	25
26	M	J	D	M	M	UC3	S	L	J	S	M	V	UC2	D	26
27	M	V	L	J	J	UC1	D	M	V	D	M	S	L	J	27
28	J	S	M	V	V	UC1	L	M	M	S	L	J	D	M	28
29	V	D	M	S	S	M	J	D	M	V	L	M	S	L	29
30	S	L	J	D	D	M	V	L	M	S	M	J	D	M	30
31	M	V	L	L	S	J	D	M	V	L	M	S	J	D	31

Ce planning de formation est compatible avec celui de l'unité complémentaire de Direction d'Accueil Collectif de Mineurs proposé par l'UFCV Bourgogne Franche-Comté